Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-212201453-20251212-2025120104-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025

Nombre de Conseillers :
en exercice : 14
présents : 14
votants : 14

Date d'affichage :

15 décembre 2025

L'an deux mil vingt cinq
le huit décembre à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la commune de MÉGRIT dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la Présidence de Marie-Jeanne DESPRES, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2025

Présents : DESPRES Marie-Jeanne, HAQUIN Mickaël, CLEMENT Philippe, GUICHARD Fabienne, PERTUISEL Stéphane, HENRY Anne-Christine, GABORIEAU Cédric, MORDEL Michel, CLEMENT Christelle, LEMETAYER Dominique, AUCLAIR Thierry, GIBLAINE Jean, TOSTIVINT Sébastien, LEMARCHAND Christophe.
Absents excusés : Néant
Secrétaire : HENRY Anne-Christine

N° 2025/12/01/04 : Modification du tableau du personnel

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une commission de recrutement s'est réunie le mercredi 3 décembre 2025 pour auditionner quatre candidats au poste d'adjoint technique territorial. Ce recrutement vise à pourvoir le poste à compter du 15 janvier 2026, en remplacement de Christian GESTIN, qui quittera ses fonctions le 31 janvier 2026 pour faire valoir ses droits à la retraite.

Madame le Maire informe également l'assemblée que Mme Anne-Marie CHICOUENE a demandé sa radiation des cadres de la commune de Mégrit, son recrutement par une commune d'Ille-et-Vilaine prenant effet au 1er janvier 2026.

Le tableau du personnel est modifié de la façon suivante à compter du 1er janvier 2026

Emploi	Catégorie	Pourvu	Titulaire	Heures / semaine
Attaché	A	1	oui	35H00 (à temps partiel : 50 %)
Adjoint Adm Principal de 2ème classe	C	1	oui	35H00
Adjoint technique territorial	C	1	oui	35H00 (agent en disponibilité)
Adjoint technique territorial	C	1	non	35H00
Adjoint technique territorial	C	1	stagiaire	28h30
Adjoint d'animation territorial	C	1	oui	28H30
Adjoint technique territorial	C	1	non	35H00
Adjoint technique territorial	C	1	oui	18H75
Adjoint technique territorial	C	0	non	21H00
Adjoint technique territorial	C	1	oui	27H45

La Secrétaire de séance
Anne-Christine HENRY

Le Maire,
Marie-Jeanne DESPRES.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Rennes (par voie postale à Hôtel de Bizien, 3, Contour de la Motte CS44416, 35044 Rennes Cedex ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.